

Structure et règles d'alimentation du fichier des adhésions saisie en masse pour les adhérents et ayants droit pour une prise d'effet au 01/01/2009

1 OBJECTIFS

Ce document a pour objectif de décrire la structure et les règles d'alimentation et de saisi du fichier des adhésions pour les adhérents et ayants droit au régime complémentaire de couverture des Frais Santé des organismes de Sécurité Sociale.

2 STRUCTURE ET REGLES D'ALIMENTATION DES DONNEES

Dans ce qui suit, nous dressons la liste des données nécessaire à l'affiliation des salariés UCANSS et de leurs ayants droit.

Certaines valeurs ont été mises à jour à partir des fichiers des salariés ou initialisées comme valeurs par défaut.

Nous retenons que le fichier contiendra uniquement les salariés visés par le contrat obligatoire. Seules sont à saisir les adhésions à effet du 01/01/2009. Les ayants droit de ces salariés feront partie du fichier.

Réf.	Libellé	Format	Pré rempli par système de paie	Taille	Nature (O/F)	Commentaire
	Numéro d'agent	Numérique	oui	7	O	Il s'agit de la référence de l'adhérent qui devra être identique à celles des bénéficiaires d'un même adhérent. C'est grâce à cette référence que nous pourrons identifier les membres d'une même famille. Il est à reporter sur le bulletin d'adhésion par le RH dès que la saisie du bulletin remis par le salarié est réalisée.
	Date d'effet de l'adhésion	Date	oui	10	O	La date d'effet doit être la date de mise en vigueur du contrat correspondant, la colonne est pré remplie par la valeur 01/01/2009
	Bulletin d'adhésion reçu	alphabétique	non	3	O	La valeur attendue est oui ou non Cette date permet d'assurer le pilotage et le suivi des dossiers saisis. (utilisation d'un menu déroulant).
	Numéro de SIREN de l'entreprise	Numérique	oui	9	O	Pour les Urssaf qui fusionnent au 01/01/2009, le numéro à saisir est le numéro de l'Urssaf fusionnée n° s'il est connu, celui de l'Urssaf avec laquelle l'organisme fusionne le cas échéant.
	NIC de l'entreprise	Numérique	oui	5	O/F	Obligatoire s'il existe des établissements distincts.
	Raison sociale de l'entreprise	Alphanumérique	oui	30	O	
	Type d'adhésion	Alphanumérique Liste de valeurs	oui	25	O	La saisie du type d'adhésion est limitée aux valeurs suivantes : - Obligatoire, - Ayant droit Obligatoire, - Ayant droit facultatif La colonne est pré rempli pour les salariés uniquement avec la valeur « obligatoire ». elle sera à saisir pour les ayants droit (utilisation d'un menu déroulant)
	Statut profession	Alphanumérique Liste de valeurs	oui	26	O	La saisie du statut est limitée aux valeurs suivantes : - Actif, - Invalide avec rémunération, - autre obligatoire La colonne est pré rempli pour les salariés uniquement avec la valeur « actif » par défaut. Il conviendra de modifier la valeur si le salarié est visé par l'une des deux autres valeurs. (utilisation d'un menu déroulant)
	Type de cotisation	Alphanumérique Liste de valeurs	non	8	O	La saisie du type de cotisation est limitée aux valeurs suivantes : - Famille, - Isolé, (utilisation d'un menu déroulant) Pour les autres cas d'ayant Droit facultatif ne pas remplir la colonne – utiliser la touche « SUPPR » supprimer la valeur par défaut.

Réf.	Libellé	Format	Pré rempli par système de paie	Taille	Nature (O/F)	Commentaire
	Civilité	Alphanumérique Liste de valeurs	oui	4	O	La saisie de civilité est limitée aux valeurs suivantes : - M, - Mme, - Mlle (utilisation d'un menu déroulant)
	Nom de l'adhérent	Alphanumérique	oui	20	O	
	Prénom de l'adhérent	Alphanumérique	oui	15	O	
	Nom de jeune fille de l'adhérent	Alphanumérique	oui	20	O/F	Le nom de jeune fille est obligatoire s'il s'agit de femme mariée
	Date de naissance	Date	oui	10	O	
	Rang de naissance du bénéficiaire	Numérique	oui	1	O	Il s'agit du rang de naissance au sens de la sécurité sociale. Il est positionné à la valeur 1 par défaut. Il est incrémenté pour les jumeaux dans l'ordre croissant des dates et heures de naissance (cf. attestation vitale)
	Numéro de sécurité sociale	Numérique	oui	13	O/F	Ce numéro est obligatoire pour l'adhérent. Lorsqu'il s'agit d'un bénéficiaire sans numéro SS, le rattachement au sens SS à un numéro de SS est obligatoire (n° de SS de l'adhérent ou du conjoint).
	Clef du numéro SS	Numérique	oui	2	O/F	Idem numéro SS.
	Numéro de sécurité sociale de rattachement	Numérique	non	13	O/F	Ce numéro est obligatoire. - numéro de SS de l'adhérent s'il est rattaché à l'adhérent - numéro de SS d'un ayant droit s'il est rattaché à un ayant droit - numéro de SS d'un tiers s'il est rattaché à un tiers.
	Clef du numéro SS de rattachement	Numérique	non	2	O/F	Ce numéro est obligatoire s'il s'agit du numéro SS de rattachement..
	Relation avec l'assuré social	Alphanumérique Liste de valeurs	oui	26	O	La liste des valeurs autorisée en saisie est : - Assuré, - Conjoint, - Enfant, - Concubin, - Conjoint séparé, - Conjoint divorcé, - Conjoint veuf, - Bénéficiaire hors article 313 La colonne est pré rempli pour les salariés uniquement avec la valeur « assuré ».

Réf.	Libellé	Format	Pré rempli par système de paie	Taille	Nature (O/F)	Commentaire
						(utilisation d'un menu déroulant)
	Situation de famille d'adhésion	Alphanumérique Liste de valeurs	oui	15	O	La liste des valeurs autorisée en saisie est : - Célibataire, - Marié, - Vie Maritale, - PACS, - Divorcé, - Veuf, veuve - autres
	Organisme d'affiliation	Alphanumérique Liste de valeurs	non	9	O	
	Régime social (petit régime)	Alphanumérique Liste de valeurs	oui		O	La colonne est pré rempli pour les salariés avec la valeur 1 (régime général) ou 2 (Alsace Moselle).la liste des valeurs autorisées en saisie est : 1 pour Régime général 2 pour Régime locale Alsace Moselle 3 pour Régime RSI 4 pour Régime MSA 5 pour autres régimes (étudiants, SNCF,...) Conformément au bulletin d'adhésion. Nb. : lorsque la valeur 5 est saisie, l'assureur devra traiter ces lignes manuellement afin de rechercher le régime via les pièces justificatives (utilisation d'un menu déroulant)
	Accord pour les échanges (Noémie)	Booléen	oui	1	O	Les valeurs autorisées sont « O » ou « N ». la colonne est pré rempli à O par défaut sauf si l'adhérent s'oppose aux échanges Noémie entre sa caisse et son assureur
	Complément d'adresse destinataire 1	Alphanumérique	oui	32	F	
	Complément d'adresse destinataire 2	Alphanumérique	oui	32	F	
	Numéro de la voie	Numérique	oui	5	F	
	Numéro complémentaire de la voie	Alphanumérique Liste de valeurs	oui	10	F	La liste des valeurs autorisée en saisie : - B pour Bis - T pour Ter - Q pour Quater
	Type de voie	Alphanumérique	oui	15	F	

Réf.	Libellé	Format	Pré rempli par système de paie	Taille	Nature (O/F)	Commentaire
	Libellé de la voie	Alphanumérique	oui	20	O	
	Lieu dit ou la boîte postale	Alphanumérique	oui	20	F	
	Code postal	Alphanumérique	oui	6	O	Pour les codes postaux en France la taille doit être limitée à 5 caractères.
	Ville	Alphanumérique	oui	20	O	
	Pays	Alphanumérique	oui	20	F	
	Code banque	Alphanumérique	oui	5	O	Modifiable si le RIB communiqué par l'adhérent pour le paiement de ses prestations est différent du RIB de la paie
	Guichet	Numérique	oui	5	O	Modifiable si le RIB communiqué par l'adhérent pour le paiement de ses prestations est différent du RIB de la paie
	Compte bancaire	Numérique	oui	11	O	Modifiable si le RIB communiqué par l'adhérent pour le paiement de ses prestations est différent du RIB de la paie
	Clé	Numérique	oui	2	O	Modifiable si le RIB communiqué par l'adhérent pour le paiement de ses prestations est différent du RIB de la paie
	Titulaire RIB	Alphanumérique	oui	30	O	Modifiable si le RIB communiqué par l'adhérent pour le paiement de ses prestations est différent du RIB de la paie
	Domiciliation bancaire	Alphanumérique	oui	30	F	Modifiable si le RIB communiqué par l'adhérent pour le paiement de ses prestations est différent du RIB de la paie
	Statut bénéficiaire	Alphanumérique	oui	20	O	La liste des valeurs autorisée en saisie : - Apprenti, - A charge, - Etudiant, - Handicapé, - Salarié La colonne est pré rempli uniquement pour le salarié avec la valeur « salarié » <i>(utilisation d'un menu déroulant)</i>

Tableau des valeurs autorisées du régime de la sécurité sociale :

Petit Regime	Libellé Petit Régime
01	Régime Général
70	Régime de la Polynésie Française
97	Régime Alsace-Moselle
98	Régimes Divers
02	MSA
77	MSA Régime Alsace-Moselle
03	Régime TNS
44	SNCF
45	RATP
06	ENIM
07	MINEURS ET ASSIMILES
48	MILITAIRES CARR
09	BANQUE DE FRANCE
10	CLERCS DE . NOTAIRE
12	CCIP
54	ASSEMB.NAT
55	CAISSE SENAT
16	PORT DE BORDEAUX
17	CFE
18	1er EURO HORS CFE
61	MGEN
62	MGPTT
63	MGP
64	SLI
65	MNH
66	MUT. MARINE
90	Etudiants Régime Als. Mos.
99	Etudiants..(et Autres Mut.)